



Paris, le 08 juillet 2010,

Communiqué commun tout PNT

CONSIGNE DE VIGILANCE

Nos collègues CFDT SOL de l'escale de LYS ont déposé un arrêt de travail pour :

Le vendredi 09 juillet de 06h00 à 23h00.

Des réunions ont eu lieu hier entre les Représentants du Personnel de l'escale et la Direction. Aucune avancée sérieuse n'a été présentée aux Organisations Professionnelles.

Leur préavis est donc maintenu.

Nous vous demandons de continuer à appliquer strictement le MANEX et de faire preuve de la plus grande vigilance quant aux documents réglementaires nécessaires présents à bord pour effectuer un vol (dossier de vol, devis de masse et centrage impérativement signé par le Chef Avion, etc.).

Attention : des intérimaires pourraient être fraîchement et ponctuellement embauchés sans être habilités à signer des devis de masse et centrage.

Bons vols à tous.

Les bureaux *UFPL BRITAIR et SNPL DB ALPA.*